d'*E. Garnieri*. Mais ce Scincoïdien ne saurait être confondu avec celui qui nous occupe ici. Il en diffère par de nombreux caractères. Je me contenterai de citer celui tiré de la paupière inférieure, qui, transparente chez l'Eumecès de M. Bavay, est écailleuse chez notre animal.

Je crois donc que l'on est ici en présence d'une espèce nouvelle que je proposerai de nommer *Eumeces Bocourti*, et dont les caractères peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

Tête sub-quadrangulaire. Paupière inférieure écailleuse. Pas de frénale proprement dite, la naso-frontale touchant directement la lèvre inférieure. Supéro-nasales, 2. Fronto-pariétale, 1. Doigts, 5-5. Queue grande, conique, arrondie. Écailles minces, lisses, imbriquées. Écailles anales plus grandes, Coloration brun doré avec quelques points noirs.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

Séance du 12 août 1876.

PRÉSIDENCE DE M. DE SEYNES.

M. Sauvage fait la communication suivante :

Sur quelques poissons des eaux douces du Laos cambodgien, par M. H.-E. Sauvage.

MM. Jullien et Harmand, voyageurs du Muséum en Cochinchine et dans le Laos cambodgien ont adressé dernièrement au laboratoire d'ichthyologie quelques espèces que nous considérons comme nouvelles et sur lesquelles nous nous proposons d'appeler un instant l'attention de la Société. Ces espèces appartiennent aux genres *Trichopus*, *Pseudolaubuca* et *Botia*.

Le genre *Trichopus*, abondamment représenté dans les eaux douces de Cochinchine et de Siam par les *Trichopus striatus*, *microlepis*, *siamensis* et *trichopterus* et par une espèce nouvelle qui, bien que ressemblant à l'espèce décrite

par M. A. Günther sous le nom de *Trichopus siamensis,* en diffère par le moindre nombre d'épines à la dorsale et le museau toujours plus allongé. Une autre espèce voisine, le *T. trichopterus* a, d'une manière constante, le museau plus obtus, la ligne rostrale étant à peine concave.

Dans l'espèce que nous désignons sous le nom de *Trichopus parvipinnis* la hauteur maximum du corps est contenue deux fois dans la longueur, caudale non comprise ; la longueur de la tête est contenue trois fois et demie dans la même dimension. Le museau a la longueur de l'œil, qui est compris un peu moins de quatre fois dans la longueur de la tête. La ligne rostrale est fortement concave. On compte quatre séries d'écailles entre l'œil et l'angle du préopercule, de trente-cinq à trente-neuf écailles à la ligne latérale, quinze écailles au-dessus de cette ligne, vingt au-dessous. La dorsale commence plus près de la base de la dorsale que du bout du museau, la quatrième épine, plus longue que les autres, a la moitié de la longueur du museau. On compte trois ou quatre épines à la dorsale antérieure, sept ou huit rayons à la dorsale molle. Les épines de l'anale sont au nombre de dix à douze, les rayons mous de trente-quatre à trente sept. La caudale est à peine échancrée ; les filaments des ventrales dépassent l'extrémité du corps, dont la couleur est uniforme.

Voisin du genre *Chela* des Indes, de Siam, de Java, de Borneo et de Sumatra, le genre *Pseudolaubuca,* établi en 1864 par M. Blecker, en diffère par la position de la dorsale située entièrement en avance de l'anale. Ce genre n'était connu que par une seule espèce, le *P. sinensis* de Chine, lorsque M. J. Jullien fit parvenir au Muséum de nombreux individus d'une espèce provenant des rapides de Mé-Kong, espèce que nous avons regardée comme nouvelle et désignée sous le nom de *Pseudolaubuca lateralis* dans les collections du Muséum de Paris.

Cette espèce a le corps allongé, l'abdomen tranchant. La hauteur maximum du corps est contenue quatre fois dans la longueur du corps, caudale non comprise ; la longueur de la tête est contenue quatre fois et demie dans la même dimension. Le museau est plus court que l'œil ; la bouche est obliquement fendue jusque sous le bord an-

térieur de l'œil ; la mandibule porte un tubercule symphysaire. Les écailles sont de grandeur modérée et l'on en compte quarante-huit à la ligne latérale ; celle-ci descend en une courbe régulière jusqu'au niveau des ventrales ; elle est double et parfois même triple dans sa portion descendante. La nuque est nue. Les pectorales arrivent à l'origine des ventrales, qui sont reculées, quoique n'atteignant pas l'anale. On compte neuf rayons à la dorsale. vingt-neuf à l'anale et huit aux ventrales. La couleur est dorée, uniforme.

MM. J. Jullien et Harmand ont recueilli dans les rizières de Tma-Kré et de Pnum-Peuh (Laos cambodgien) deux *Botia,* ce qui porte à trois le nombre des espèces de ce genre vivant dans les eaux douces de Siam ; en 1864, M. P. Bleeker a décrit, en effet, un *Botia modesta* provenant de cette région.

L'une de ces espèces est de couleur sombre : de larges bandes sombres, séparées par des espaces plus étroits qu'elles, sont placées en chevron sur le dos, mais ne débordent pas sur les flancs. Une ligne circulaire noirâtre se remarque à la base de la caudale, qui est ornée de trois bandes noires ; l'extrémité des pectorales et des ventrales est noirâtre : la dorsale est coupée de lignes foncées.

On compte huit barbillons. Le dos est à peine élevé ; la hauteur maximum du corps est comprise quatre fois et un quart dans la longueur, caudale non comprise, la longueur de la tête est trois fois et demie dans la même dimension. Le museau est pointu ; sa longueur est la moitié de celle de la tête. L'épine sous-orbitaire, faible, arrive au niveau du centre de l'œil. L'espace inter-orbitaire, peu bombé, est un peu plus grand que le diamètre de l'œil, qui est contenu un peu plus de deux fois dans la longueur du museau. L'origine de la dorsale est à peine en arrière du milieu de l'espace compris entre la base de la caudale et la narine. La caudale est très-fourchue. On compte quinze rayons à la dorsale, sept à l'anale, huit aux ventrales.

L'espèce vient de Tma-Kré ; nous la désignons sous le de *Botia helodes.*

L'autre espèce, rapportée de Pnum-Peuh par MM. Jul-

lien et Harmand, prendra le nom de *Botia rubripinnis*. Le corps est de couleur uniforme, lilas, la tête étant plus foncée ; des bandes sombres, séparées par des intervalles plus étroits qu'elles, sont en chevrons sur le dos, mais ne débordent pas sur les flancs. Une bande circulaire noirâtre occupe la base de la caudale : toutes les nageoires sont orangées.

Le dos est assez élevé ; la hauteur du corps, qui égale la longueur de la tête, est contenue un peu plus de trois fois dans la longueur, caudale non comprise. On compte six barbillons. Le museau est peu allongé ; il a près de la moitié de la longueur de la tête. L'épine sous-orbitaire est forte et arrive au niveau du bord postérieur de l'œil. L'espace inter-orbitaire, fortement bombé, a plus de deux fois la largeur de l'œil, qui est contenu deux fois et demie dans la longueur du museau. La dorsale commence en arrière du milieu de l'espace qui sépare la narine de la base de la caudale ; celle-ci est fourchue. Le nombre des rayons est de douze à la dorsale, de sept à l'anale.